ISSN: 2105-1046



# **POLITIQUE ÉDITORIALE**

(Article 21 des statuts constitutifs de l'Association)

### Organe de publication et mentions légales

Le Groupe d'Étude et de Recherche en Espagnol de Spécialité (GÉRES) dispose d'une publication en ligne, à caractère scientifique et de parution annuelle, intitulée « Les Cahiers du GÉRES », où il publie, en langue espagnole et/ou française, les actes choisis de ses Rencontres Internationales ainsi que des numéros varia ou thématiques touchant le vaste domaine de l'Espagnol de Spécialité identifié par l'acronyme ESP.

Cette publication, répertoriée par le Centre International d'Enregistrement des Publications en Série, est légalement identifiée selon les informations suivantes :

Titre : Les Cahiers du GÉRES

ISSN: 2105-1046 (n° de publication numérique accordé par le Centre ISSN France en 2010)

Éditeur : Groupe d'Étude et de Recherche en Espagnol de Spécialité

Année de création : 2008

Responsable de la publication : Le(la) président(e) du GÉRES

Type de support : Électronique

**Site web :** https://www.geres-sup.com/revue/ **Modalité d'édition :** Publication en libre accès

Périodicité : Un numéro par an

### Publics et thématiques

L'espace de publications de l'éditeur GÉRES est ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique internationale évoluant en milieu universitaire (enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants) et souhaitant publier des articles dont la thématique principale fait référence à l'ESP conçu comme secteur d'enseignement et domaine de recherche.

Les contributions publiées dans cette revue visent à éclairer la spécificité de l'objet ESP, notamment dans ses dimensions didactiques, linguistiques, discursives, culturelles, ainsi qu'à élargir la connaissance des diverses variétés de la langue espagnole vue sous le prisme des différents domaines de spécialisation scientifique. Ainsi, tous les sujets concernant l'enseignement et la recherche en ESP sont susceptibles d'être publiés dans Les Cahiers du GÉRES.

### Types d'articles attendus pour publication

Les contributions écrites qui parviennent à la revue Les Cahiers du GÉRES devront répondre à l'une de ces trois caractéristiques :

- Articles d'orientation "pratique" axés sur l'expérimentation et l'application : comptes rendus d'expérience pédagogique, propositions de démarches et d'outils didactiques, analyses de matériels didactiques, etc.
- Articles d'orientation "théorique" axés sur un ensemble de notions ou d'outils conceptuels, etc.
- Articles d'orientation "mixte", soit parce qu'ils articulent ou combinent théorie (évaluée à son exactitude) et pratique (évaluée à son degré de transférabilité), soit parce qu'ils présentent des modèles (évalués à leur efficacité). Par exemple : théories ou modèles présentés avec leurs applications pratiques ; évaluation de cadres théoriques ou de modèles, ou validation/invalidation d'hypothèses théoriques au moyen d'expérimentations pratiques ; présentation de pratiques avec leur étayage en termes de théorie ou de modèle ; présentation et évaluation de pratiques débouchant sur une proposition de modèle.

#### Gestion de la revue

La revue Les Cahiers du GÉRES est gérée par un Comité de Rédaction en charge de la rédaction. l'édition et la promotion des différents numéros. Ce comité, animé par un directeur de la publication dont la fonction revient au Président ou à la Présidente de l'Association, est composé d'un rédacteur en chef, d'un rédacteur adjoint, d'un correcteur pour la langue espagnole, d'un correcteur pour la langue française, d'un maquettiste, d'un conseiller technique ainsi que de tout autre collaborateur jugé utile pour mener à bien le processus d'édition.

Le Comité de Rédaction saisit la date de réception des contributions écrites, attribue un code à chaque article et à chaque évaluateur, enregistre les dates des différentes évaluations ainsi que la date d'acceptation finale de l'article. En cas d'évaluation négative, il communique à l'auteur les raisons de sa non-publication. À la fin du processus d'édition, ce comité fait la plus ample diffusion du nouveau numéro publié, notamment en le mettant à disposition sur le portail Web associatif et en annoncant sa parution auprès des membres de l'Association, des partenaires et des associations amies ainsi que sur tout autre réseau susceptible de s'intéresser aux activités scientifiques du GÉRES.

Afin d'expertiser les contributions écrites, la revue dispose d'un Comité Scientifique de Lecture. Cette instance à caractère international, responsable de l'évaluation des articles, est composée de personnalités reconnues du monde de la recherche et/ou de professionnels œuvrant pour l'émergence d'un espace d'expression scientifique en ESP. Tous les membres de ce comité ont au moins le titre de docteur.

## Engagements sur les bonnes pratiques de publication et de diffusion

Les différentes équipes éditoriales du GÉRES œuvrent pour préserver l'intégrité de la revue dans l'ensemble du processus de rédaction et de publication scientifique, notamment en ce qui concerne la transparence sur les données utilisées, le rejet de tout plagiat, le refus du découpage des articles et la définition claire de l'autorat.

En tant qu'Association à but non lucratif, le GÉRES adhère aux principes des bonnes pratiques scientifiques et devient ainsi un groupe éditeur en accès libre portant une politique volontariste en matière de « Science Ouverte », en veillant à éviter les éditeurs dits « prédateurs » et en refusant ainsi de payer pour publier. Par conséquent, les différents numéros de la revue associative publiés sur



le portail du groupe ne peuvent pas faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial.

Le GÉRES s'inscrit dans un mouvement international qui, de manière progressive, travaille pour encourager la circulation des connaissances scientifiques. En outre, en tant qu'association de droit français, le groupe respecte l'article 30 de la Loi française n° 2016-1321, du 7 octobre 2016, pour une République numérique (LRN) concernant les écrits scientifiques. Dans ce cadre légal, le GÉRES autorise les auteurs, ayant publié dans un numéro de la revue Les Cahiers du GÉRES, à déposer, dans toute autre archive ouverte, la dernière version de leurs articles, au plus tard 12 mois (délai habituel en Sciences Humaines et Sociales) après leur première publication, mais toujours en indiquant la source d'origine.

En publiant dans Les Cahiers du GÉRES, les contributeurs acceptent donc de rendre librement accessibles leurs articles pour, d'une part, soutenir l'activité scientifique du groupe et, d'autre part, pour promouvoir la recherche dans ce domaine en expansion qu'est l'ESP.

#### Critères pour l'évaluation des articles soumis à publication

Afin d'améliorer la qualité et la transparence de l'activité d'évaluation, les paramètres inclus dans le formulaire d'évaluation des contributions publiées dans Les Cahiers du GÉRES sont retranscrits cidessous. Au terme de leur analyse, les évaluateurs décident selon les options suivantes :

#### 1.ORGANISATION TEXTUELLE

#### **1.1. TITRE**

- Adéquat (décrit clairement le contenu de l'article)
- Inadéquat (peu clair, décrit mal le contenu)
- S'étend sur une seule ligne (facilite une bonne indexation)
- Trop long (empêche une bonne indexation)
- · Autre :

### 1.2. MOTS-CLÉS

- Adéquats
- · Mal choisis
- Trop (plus de 5)
- Insuffisants (moins de 5)
- · Autre :
- 1.3. RESUMÉ
- · Adéquat, correspond exactement au contenu de l'article
- · Inapproprié, ne correspond pas à l'article
- · Les objectifs de l'étude sont indiqués
- · Le but de l'étude n'est pas indiqué
- · Les procédures de recherche sont indiquées
- Les procédures de recherche ne sont pas indiquées
- Les apports et les conclusions de la contribution sont indiqués
- Les apports et les conclusions de la contribution ne sont pas indiqués
- · La longueur maximale de 200 mots est respectée.
- Trop long
- Trop court
- Problèmes de langue
- Problèmes de style
- Un deuxième résumé est fourni dans l'une des langues officielles de la revue (espagnol ou français)
- Le deuxième résumé manque dans l'une des langues officielles de la revue (espagnol ou français)
- 1.4. INTRODUCTION
- · Le but et la justification de l'article sont indiqués
- Le but et la justification de l'article ne sont pas indiqués
- · Inclut la contextualisation du problème étudié
- · N'inclut pas la contextualisation du problème étudié
- Présente les questions de recherche et/ou les hypothèses
- Ne présente pas les questions de recherche et/ou les hypothèses



- Énonce les objectifs du travail
- · Ne précise pas les objectifs du travail
- · Longueur adéquate
- Trop longue
- Trop courte
- 1.5. CORPS DU TEXTE
- Il est subdivisé en parties et sous-parties clairement identifiées
- · Les parties ne sont pas bien identifiées
- Il y a trop de sous-parties
- Suit un ordre logique : méthode/résultats/discussion
- · L'ordre du texte n'est pas logique
- Comprend la description et l'analyse du problème étudié dans une longueur raisonnable
- La description et l'analyse du problème étudié sont trop longues
- La description et l'analyse du problème étudié sont trop courtes
- · Les figures et les tableaux sont nécessaires pour montrer clairement les résultats de l'étude
- · Les figures et les tableaux sont redondants et n'ajoutent aucune valeur à la démonstration
- Le concept « espagnol de spécialité » est désigné par son acronyme ESP
- Le concept « espagnol de spécialité » n'est pas désigné par son acronyme ESP
- 1.6. CONCLUSION
- · Les conclusions sont liées aux objectifs de recherche
- · Les conclusions ne sont pas liées aux objectifs de recherche
- · Sont étayées par des données à l'appui.
- Ne sont pas étayées par des données
- · De nouvelles hypothèses sont proposées
- Aucune nouvelle hypothèse n'est proposée
- Des recommandations sont incluses
- · Recommandations non incluses
- · Longueur adéquate
- Trop longue
- Trop courte

#### 1.7. BIBLIOGRAPHIE

- · Les références essentielles du sujet traité sont utilisées
- · Les références essentielles du sujet traité ne sont pas utilisées
- · Des références d'ouvrages récents sont utilisées
- · Aucune référence à des travaux récents
- · Des références spécifiques sont utilisées
- · Les références utilisées sont trop générales
- · Suffisante en quantité
- · En quantité insuffisante
- Les règles de publication de la revue concernant la bibliographie s'appliquent
- · Les règles de publication de la revue concernant la bibliographie ne s'appliquent pas
- Références manquantes mentionnées dans le corps de l'article
- · Présence d'erreurs et d'inexactitudes
- Présence de références non citées dans le texte
- Autre

### 1.8. ANNEXES

- Les règles de publication de la revue concernant les annexes sont appliquées
- · Les règles de publication de la revue relatives aux annexes ne sont pas appliquées
- Justifiées et utiles
- · Peu justifiées, peu utiles
- Trop nombreuses et/ou trop longues
- · Bien référencées
- Mal référencées
- · Autre :

#### 1.9. EXTENSIÓN DEL TEXTO

- Trop long (ne respecte pas le maximum de 15 pages)
- Trop court (ne respecte pas le minimum de 10 pages)
- 2. CADRE SCIENTIFIQUE
- 2.1. RELATION DU TEXTE AVEC L'ESPAGNOL DE SPÉCIALITÉ
- Pleine
- Partiale
- Indirecte



- Aucune
- 2.2. RELATION DU TEXTE AVEC LA THÉMATIQUE DU PRÉSENT N° DE LA RREVUE
- Pleine
- Partiale
- Indirecte
- Aucune

#### 2.4. TYPE D'ARTICLE

- Article d'orientation théorique (basé sur un ensemble de notions et d'outils conceptuels)
- Article d'orientation pratique (basé sur l'expérimentation et l'application)
- Article d'orientation mixte (basé sur une combinaison théorique-pratique)
- 2.4. MAÎTRISE DU SUJET
- Expertise sur le sujet
- Connaissances globalement adéquates pour aborder correctement le sujet
- · Connaissances partielles du sujet qui empêchent de traiter correctement certains aspects
- · Connaissances insuffisantes reflétant des lacunes importantes pour traiter correctement le sujet
- · Autre :

#### 2.5. MÉTHODOLOGIE

#### 2.5.1. Approche générale:

- · La méthodologie n'est pas scientifique
- · La méthodologie est acceptable
- · La méthodologie est approximative
- · Les objectifs et les procédures d'enquête sont expliqués et contextualisés
- Les objectifs et les procédures d'enquête ne sont pas expliqués ou contextualisés
- Le cadre théorique utilisé est parfaitement en lien avec les thématiques développées
- Le cadre théorique est peu lié au sujet de l'article
- · La sélection des objets et/ou sujets observés est clairement décrite
- Les objets et/ou sujets observés ne sont pas clairement décrits
- Les aspects nouveaux de la recherche sont mis en évidence
- Les aspects nouveaux de la recherche ne sont pas mis en évidence
- Il existe des différences par rapport à d'autres études menées sur le même sujet
- Il y a trop de similitudes par rapport à d'autres études menées sur le même sujet
- · Les procédures et le type d'analyse effectuée sont clairement identifiés
- Ni les procédures ni le type d'analyse effectuée ne sont identifiés.

#### 2.5.2. Approche expérimentale :

- · Il est soigneusement spécifié comment les données ont été collectées et comment les variables ont été manipulées
- Il n'est pas précisé comment les données ont été collectées ni comment les variables ont été manipulées
- · Le traitement statistique des données est pertinent, clair et précis
- Le traitement statistique des données n'est pas pertinent, ni clair ni précis
- · Les données obtenues sont associées aux questions de recherche et/ou aux hypothèses
- · Les données obtenues ne sont pas associées aux questions de recherche et/ou aux hypothèses
- · Les résultats obtenus sont présentés dans une séguence logique
- · Les résultats obtenus ne sont pas présentés dans une séquence logique
- Les résultats sont vérifiables et sont étayés par des tableaux et/ou des chiffres
- · Les résultats sont peu vérifiables et ne sont pas étayés par des tableaux et/ou des chiffres.
- · Les répercussions des résultats, leurs conséquences et leurs limites sont abordées
- · Les répercussions des résultats, leurs conséquences et leurs limites ne sont pas abordées.
- · La sélection des objets et/ou sujets observés est clairement décrite
- · La sélection des objets et/ou sujets observés n'est pas clairement décrite
- L'expérience est reproductible
- · L'expérience n'est pas reproductible
- · Autre :

#### 2.3. PORTÉE DE LA CONTRIBUTION

- · Contribution importante ouvrant de nouvelles perspectives théoriques, épistémologiques, méthodologiques, etc.
- · Contribution pertinente apportant des éléments nouveaux ou des mises à jour significatives
- · Contribution mineure
- · Contribution très faible/nulle
- 3.CARACTÉRISTIQUES DU TEXTE RÉDIGÉ
- 3.1. CORRECTION DANS L'EXPRESSION LINGUISTIQUE ET LE STYLE
- Excellente
- Très bonne
- Bonne



- Passable
- Insuffisante
- · Autre :

#### 3.2. NOTIONS TERMINOLOGIQUES

- Utilisation adéquate, précise et rigoureuse des concepts
- · Utilisation inadéquate et imprécise des concepts
- Termes techniques bien utilisés
- · Termes techniques mal utilisés
- · Graves erreurs de terminologie
- · Autre :

#### 3.3. STRUCTURE DU TEXTE

- Adéquate
- · Inadéquate :
- Manque de progression globale
- Parties inégales et disproportionnées
- Manque de transitions
- Autre :

#### 3.4. DIVERS

- Style encombrant
- · Ponctuation laxiste
- · Citations mal intégrées
- · Citations en langue étrangère, dans le corps du texte, non traduites dans la langue du texte
- Citations originales en langue étrangère manquantes dans les notes de bas de page
- Chiffres mal intégrés
- Erreurs fréquentes de morphosyntaxe
- Répétitions de données et de notions
- · Autre :
- 4. DÉCISION FINALE À COMMUNIQUER À L'AUTEUR
- · Article publiable dans sa forme actuelle
- Article publiable après avoir apporté les modifications mineures nécessaires (dans ce cas, l'article n'est pas renvoyé aux évaluateurs et le comité de rédaction se charge de vérifier que les modifications ont bien été apportées par l'auteur)
- · Article publiable sous réserve de modifications importantes qui seront soumises à une deuxième et/ou troisième évaluation (dans ce cas, l'article est renvoyé aux évaluateurs)
- Article non publiable
- 5.AUTRES OBSERVATIONS (points forts, points faibles, suggestions, conseils, etc.)

### Description de l'évaluation anonyme par les pairs et du processus de corrections

Tous les articles sont doublement et anonymement évalués par les pairs faisant partie du Comité Scientifique de Lecture et choisis par les éditeurs scientifiques du numéro en fonction de l'adéquation entre les lignes de recherche de l'évaluateur et le thème de la contribution.

Les résultats de ces expertises, argumentées et justifiées, sont systématiquement envoyés aux auteurs sous forme de rapport. Un second tour d'expertises est assuré afin d'évaluer les remaniements apportés par l'auteur si des modifications et corrections ont été demandées. Un troisième expert peut être sollicité pour arbitrage si les deux évaluateurs ont des opinions opposées ou si l'auteur exprime un désaccord suffisamment argumenté à la réception d'une évaluation négative.

Les modifications éventuellement effectuées par la l'équipe de rédaction lors des relectures portent exclusivement sur la correction de la langue et n'interviennent pas sur le contenu. Les changements importants se produisent en accord avec l'auteur.

Par décision du Comité de Rédaction, l'article peut être accepté, admis sous réserve de modifications ou refusé.



## Responsabilités des évaluateurs

Les membres du Comité Scientifique de Lecture de la revue Les Cahiers du GÉRES qui ont accepté d'évaluer un article s'engagent à :

- S'adapter au calendrier de la revue ;
- Ne pas envoyer l'article à d'autres collègues ;
- Prévenir immédiatement le rédacteur en chef si l'article, par erreur, n'est pas entièrement anonyme ou s'il pense que l'article n'est pas inédit ;
- Évaluer l'article sans répondre à des intérêts d'ordre personnel ;
- Émettre un avis argumenté en se fondant exclusivement sur la capacité de l'article à faire évoluer la recherche et la réflexion sur sa pertinence, sur la clarté de son contenu, sur la qualité de la démarche, même si, personnellement, il n'épouse pas entièrement les thèses défendues par l'auteur ;
- Se soumettre au secret professionnel en respectant la confidentialité des informations qui lui ont été transmises et des opinions qu'il a émises sur l'article (pendant tout le processus d'évaluation et après la publication de l'article).

Les experts qui font partie dudit comité agissent selon certains principes :

- La compétence. L'évaluateur doit être un professionnel qualifié pour évaluer l'article que l'on lui confie. S'il ne l'est pas, il devra renoncer dans les plus brefs délais en indiquant si la contribution doit être relue par des experts spécialisés dans certains aspects et, si possible, en recommandant un autre évaluateur. S'il accepte de réaliser le travail d'expertise, les corrections doivent être rigoureuses, les commentaires détaillés et les critiques justifiées, proposant des alternatives et des suggestions pour améliorer l'article.
- La confidentialité. Les articles confiés aux experts pour l'évaluation doivent être anonymes. Les évaluateurs doivent s'abstenir de commenter en public le travail. S'ils ont besoin des conseils d'autres experts pour réaliser une évaluation adéquate, ils demanderont l'autorisation au rédacteur en chef de la revue. Ils ne peuvent pas faire référence à des idées ou des données jusqu'à la publication de l'original. Ils ne peuvent pas contacter directement l'auteur.
- La neutralité et l'honnêteté. L'obligation de l'évaluateur est d'évaluer l'original par ses propres mérites ou défauts sans avoir aucun préjugé. L'évaluateur devra renoncer à l'évaluation d'un article s'il juge que la condition de neutralité ne peut pas être respectée.
- La diligence. L'évaluateur devra rendre le formulaire d'évaluation dans les délais convenus par le Comité de Rédaction. Dans le cas où ces délais ne pourraient être respectés. il contactera le rédacteur en chef afin d'agir en conséquence.
- Le respect et la politesse. L'évaluateur doit adopter une attitude respectueuse sans mépriser ou vexer l'auteur avec ses critiques ou opinions. En plus, il devra être conscient que sa fonction principale est d'aider l'auteur à s'exprimer de façon efficace et de lui fournir une rétroalimentation concernant les aspects scientifiques améliorables dans l'article.

### Responsabilités des auteurs

Tout signataire d'article envoyé au Comité de Rédaction de Les Cahiers du GÉRES en est obligatoirement l'auteur ou le co-auteur. Il garantit non seulement l'originalité de son texte mais aussi l'exclusivité de son envoi à l'équipe éditoriale de la revue. Il est entièrement responsable de l'exactitude des données professionnelles présentées, des sources utilisées et des dates de consultation des sites référencés.

Tout contributeur figurant comme auteur de l'article doit avoir participé activement à la recherche, à la rédaction et aux corrections du texte. Il est de la responsabilité de l'auteur de remercier en note tous les collaborateurs qui sont éventuellement intervenus dans la recherche ainsi que les laboratoires et institutions qui la soutiennent. Il lui revient aussi d'indiquer les financements lorsqu'ils existent.



Par ailleurs, la remise d'un article à la rédaction implique renoncement à l'envoi du même article à d'autres éditeurs ou à tout autre système de diffusion. Elle signifie également acceptation totale du processus d'évaluation et de corrections et obligation de s'y soumettre. L'auteur s'engage à informer le Comité de Rédaction en cas d'impossibilité de respecter les délais prévus ou d'honorer sa participation.

### Consignes aux auteurs

Dans le but d'uniformiser les démarches rédactionnelles et de s'adapter aux normes d'usage de publications d'articles, des consignes formelles sont mise à disposition des intéressés. Tout auteur(e) voulant publier dans la revue électronique du GÉRES devra respecter ces indications pour que son texte soit définitivement accepté par le Comité Scientifique de Lecture. Les règles de publication sont disponibles en français et en espagnol en suivant ce lien :

https://www.geres-sup.com/revue/consignes-de-publication/

Les auteurs ne peuvent pas ignorer les règles qui régissent le fonctionnement de la revue. Par conséquent, les propositions écrites qui ne respectent pas les normes de publication propres au GÉRES ne pourront pas être expertisées.

Le GÉRES met également à disposition des contributeurs une série non exhaustive de mots-clés consultables sur : https://www.geres-sup.com/revue/mots-clés/

Dans la mesure où ces derniers décrivent le contenu de leur contribution, il est demandé aux communicants de bien vouloir les utiliser en priorité afin de permettre de mieux identifier les thèmes de recherche de la revue. Cette liste sera complétée au fur et à mesure lorsque de nouveaux sujets viendront grossir les numéros de la revue.

Les numéros de Les Cahiers du GÉRES sont consultables et intégralement téléchargeables en suivant ce lien: https://www.geres-sup.com/revue/

